

Mémoire d'un citoyen du Québec, du Canada et du Monde
Projet d'agrandissement du parc marin du Saguenay–Saint-Laurent

À

Benoit CHARETTE
Ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements
climatiques, de la Faune et des Parcs,
Québec

Steven GUILBEAULT
Ministre de l'Environnement et du Changement
climatique et ministre responsable de Parcs Canada,
Canada

Mon nom est Jason CARON-MICHAUD. Je vous écris aujourd'hui dans l'intérêt supérieur de l'enfant, de chaque enfant qui peuple et peuplera l'ensemble des nations de notre planète, donc aussi la nation^{1,2} du Québec admise comme telle en 2006 par le gouvernement du Canada (Kanata).

Je tiens d'abord à savoir gré à nos deux paliers de gouvernements, du Québec et du Canada de tenir la présente consultation publique. Même incluse dans une fédération, une Union européenne ou des Nations Unies, la saine vitalité d'une République des lettres et de la science ne dépend-elle de la veille et de l'adéquate participation publique de ses citoyens?

Suivant ce vecteur, le présent mémoire porte ainsi sur le *Projet d'agrandissement du parc marin du Saguenay–Saint-Laurent*. Bien que s'adressant cette fois tant au Québec qu'au Canada, ce mémoire constitue une suite cohérente à des mémoires précédemment transmis au gouvernement du Québec, à savoir le mémoire déposé le 2 mars 2022 autour du *Projet de loi 21 - Loi visant principalement à mettre fin à la recherche et à la production d'hydrocarbures ainsi qu'au financement public de ces activités*, à celui déposé le 19 février 2020 portant sur le *Projet de loi 44 - Loi visant principalement la gouvernance efficace de la lutte contre les changements climatiques et à favoriser l'électrification* ainsi qu'à celui déposé le 23 octobre 2019 quant au *Plan d'électrification et de changements climatiques (PECC)*.

Dans un moment historique où le Québec et le Canada doivent se faire résistants et garder le cap sur d'audacieuses exigences, un esprit positif de prévision exige de réorienter le droit, la démocratie et la production dans la visée d'une meilleure adéquation de nos actions humaines avec le développement durable et la science. C'est ce rapprochement scientifique et éthique qui permettra aux gouvernements du Québec et du Canada de poser des actions éclairées et déterminantes afin d'oeuvrer efficacement vers la carboneutralité, de protéger notre biodiversité et d'agir adéquatement en faveur des générations futures.

Ainsi, considérant:

- 1° notre «contrat nature»³ qui nous lie physiquement à notre planète;
- 2° notre «stratégie K»⁴, fondement éthologique et scientifique de la survie de notre espèce humaine;
- 3° «l'intérêt supérieur de l'enfant»⁵;
- 4° notre «laïcité»⁶ solidaire de l'évitement de l'erreur;
- 5° notre «responsabilité»⁷ pour généraliser la durabilité de nos générations futures;
- 6° la planification solidaire du développement durable⁸, planification qui implique une grande organisation sociale car elle est la fonction exécutive dont le développement humain est le plus lent et le plus tardif⁹;
- 7° «le principal caractère de l'esprit positif»¹⁰;
- 8° l'Accord de Paris sur le climat¹¹;
- 9° l'Accord de Kunming-Montréal sur la biodiversité¹²;
- 10° l'urgence d'une synomie planétaire¹³ pour diminuer les émissions de CO₂ de 40 à 70% sous le niveau de 2010 d'ici 2050, et ce, afin d'y atteindre la neutralité carbone d'ici 2100¹⁴;
- 11° que les pays industrialisés et civilisés sont invités à fournir un effort de réduction d'émissions de GES de l'ordre de 80 à 95 % par rapport à 1990 d'ici 2050¹⁵;
- 12° les bases physiques, donc contractuellement naturalistes, des recommandations du rapport du GIEC de 2021¹⁶;
- 13° l'actuelle cible québécoise de réduction des GES dont la visée est une baisse, d'ici 2030, de 37,5% en GES par rapport à 1990^{17,18};
- 14° l'excellent potentiel d'énergie renouvelable du Québec, notamment en hydroélectricité, pour cette synomie internationale vers la neutralité carbone¹⁹;
- 15° les Premières Nations et la préservation de leur écosystème et de leur «tradition»²⁰;
- 16° la motion d'urgence climatique adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale du Québec le 25 septembre 2019²¹;
- 17° la croissance de l'emploi dans le secteur de l'énergie propre²²;
- 18° la faiblesse de certains modèles démocratiques à faire retentir dans le marché^{23,24,25,26} et dans les urnes^{27,28} une véritable résistance scientifique aux «erreurs cognitives et collectives»^{29,30};

19° le Pacte de Glasgow qui a admis l'inefficacité du financement aux énergies fossiles pour une transition juste et verte³¹.

20° les recommandations incluses dans mon mémoire déposé le 19 février 2020 dans le cadre des délibérations entourant le *Projet de loi 44 - Loi visant principalement la gouvernance efficace de la lutte contre les changements climatiques et à favoriser l'électrification*;

il est raisonnable, juste et responsable de placer en synomie, avec efficacité et diligence, les efforts des gouvernements du Québec et du Canada dans une **transition écologique protégeant la biodiversité** afin de poser les interventions suivantes:

1° adopter la motion d'agrandissement du territoire avancée par le *Projet d'agrandissement du parc marin du Saguenay-Saint-Laurent*³², en appliquant audit territoire les «outils de conservation» ainsi que les 5 «engagements» qui y sont suggérés;

2° afin de permettre l'économie du «dérangement anthropique»³³, du «dragage»³⁴ et de la conséquente destruction récurrente des fonds marins à proximité de la pouponnière de bélugas de Cacouna, renover l'aménagement portuaire de Rimouski (Pointe-au-Père) et y déplacer le traversier reliant les rives sud et nord du fleuve. Ce traversier sera ainsi hors du parc marin dont la limite orientale est le Parc national du Bic;

3° afin de permettre plus efficacement la sortie de la dépendance aux énergies fossiles et freiner leur financement contreproductif découlant de leur consommation, relier ledit aménagement portuaire ainsi renové par un train électrifié desservant l'ensemble de la péninsule gaspésienne, cimenterie de Port-Daniel incluse, tout en reliant par La Pocatière, Québec et Montréal, voire Toronto;

4° développer la filière batterie électrique, y compris au sodium, proche dudit aménagement portuaire, et ce, tout en pensant à l'exportation pour d'autres régions d'Amérique, voire pour l'Europe.

Comment serait-il digne du Québec et du Canada de miner des conditions naturelles de possibilités, les leurs et aussi celles des autres nations de ce monde? N'en va-t-il de notre sécurité, de notre santé, de notre développement et donc de la justice sur cette planète? Malgré le rôle peut-être ingrat d'une fonction par ailleurs louable face à l'urgence³⁵, Québec et Canada ne peuvent-ils faire autorité et donner l'exemple? Modernisé et laïcisé, que nous demanderait aujourd'hui le Mentor du *Télémaque* de FÉNELON face à notre dépendance aux énergies fossiles et à un certain mode de consommation?

En signe de valorisation, même en ces moments sombres de notre histoire humaine, il m'est joyeux de reprendre ici la liberté d'une conclusion à l'orientation invariante. Car de cet oeil-long où je siéds, qu'écrire de plus après avoir ainsi partagé le contenu de ces pensées et méditations? D'abord, peut-être puis-je ajouter mon espérance que, malgré les millénaires et la distance qui les séparent, les héritages chinois de CONFUCIUS³⁶ et européens de SPINOZA³⁷ se rencontrent au nom du développement durable et qu'ils nous partagent d'une voix commune:

Se non corriger d'une *grave* faute *possible*, c'est là qu'est la faute...

Ensuite peut-être rajouter cet hommage à cette sublime phrase de CONDORCET qui place l'éducation et la presse écrite dans les facteurs centraux de notre progrès humain:

« Généreux amis de l'égalité, de la liberté, réunissez-vous pour obtenir de la puissance publique une instruction qui rende la raison populaire, ou craignez de perdre bientôt tout le fruit de vos nobles efforts. »³⁸

Et dans ce même esprit, sans doute aussi est-ce le lieu de mentionner la responsabilité de père qui m'a poussé à glaner cet aphorisme précieux:

« La meilleure façon de conjuguer science et politique est d'avoir des citoyens bien informés. »³⁹

aphorisme qui continue à son tour de me pousser à rédiger ce mémoire?

Enfin, joyeux suis-je si ce partage se fait œuvre utile dans le cadre de cette consultation publique sur le **Projet d'agrandissement du parc marin du Saguenay–Saint-Laurent**. Tellement joyeux, qu'en héritant de sa mémoire, j'oserai ainsi terminer ce mémoire en laïcisant et en modernisant SPINOZA:

N'est-ce joyeux que le Québec et le Canada puissent offrir suite au Sapere aude⁴⁰ de KANT en lançant : Osons la synonymie! Car la joie, n'est-ce le sentiment qui accompagne l'humain dans son progrès?

Jason CARON-MICHAUD
Héritier de nature et de culture

NOTES

¹ « Je me résume [...]. Une grande agrégation d'hommes, saine d'esprit et chaude de cœur, crée une conscience morale qui s'appelle une nation. » -RENAN, Ernest, *Qu'est-ce qu'une nation?*, MILLE ET UNE Nuits, Paris, (1882), 1997, page 34

² LANGLOIS, Simon, «De la société distincte à la nation québécoise», in *Le Devoir*, 24 juin 2017

³ SERRES, Michel, *Le contrat naturel*, Flammarion, Paris, 1990, 1992, 2018, 2020, page 87

⁴ BRENOT, Philippe; PICQ, Pascal, *Le Sexe, l'Homme et l'Évolution*, ODILE JACOB, Paris, 2012, page 22

⁵ « Dans toutes les décisions qui concernent les enfants, qu'elles soient le fait des institutions publiques ou privées de protection sociale, des tribunaux, des autorités administratives ou des organes législatifs, **l'intérêt supérieur de l'enfant doit être** [nos traits de soulignement] une considération primordiale. » -**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES**, *Convention relative aux droits de l'enfant*, résolution 44/25, NATIONS UNIES, 1989, article 3, alinéa 1

⁶ KINTZLER, Catherine, *Qu'est-ce que la laïcité?*, LIBRAIRIE PHILOSOPHIQUE J.VRIN, Paris, 2008, page 49

⁷ JONAS, Hans, *Le Principe responsabilité*, FLAMMARION, Paris, 1979 pour l'édition originale, 1990 pour la traduction française, 2001 pour la présente édition, page 40

- ⁸ **ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC**, *Loi sur le développement durable*, GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Québec, articles 1, 2 et 6 (particulièrement 6f).
- ⁹ « La **composante planification**, quant à elle, évoluerait **encore plus lentement** que les trois composantes précitées, et sa progression **s'accentuerait à partir de 8 ans.** » -**BLAYE, Agnès; LEMAIRE, Patrick (sous la direction de)**, *Psychologie du développement cognitif de l'enfant*, DE BOECK SUPÉRIEUR, Bruxelles, 1^{ère} édition 2007, 2^e tirage 2013, page 266
- ¹⁰ **COMTE, Auguste**, *Discours sur l'esprit positif*, LIBRAIRIE PHILOSOPHIQUE J.VRIN, Paris, (1844), 2003, pages 72-73
- ¹¹ **CONFÉRENCE DES PARTIES**, *Accord de Paris*, Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, Décision 1/CP.21, COP21, Paris, 2015, articles 2, 4, 6 et 16
- ¹² **CONFÉRENCE DES PARTIES**, *Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal*, Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, Décision 15/4, COP15, Montréal, 2022
- ¹³ **AGENCE FRANCE-PRESSE**, *Climat: la Banque mondiale promet 200 milliards pour 2021-2025*, in *La Presse*, 2 décembre 2018
- ¹⁴ **GIEC**, *Changements climatiques 2014: Rapport de synthèse. Contribution des Groupes de travail I, II et III au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [Sous la direction de l'équipe de rédaction principale, R.K. Pachauri et L.A. Meyer]*, GIEC, Genève, Suisse, 2014, page 91
- ¹⁵ **MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**, *Cible de réduction d'émission de gaz à effet de serres du Québec pour 2030 - Document de consultation*, GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, 2015, page 4
- ¹⁶ «From a **physical science perspective**, limiting human-induced global warming to a specific level **requires limiting cumulative CO2 emissions, reaching at least net zero CO2 emissions**, along with strong reductions in other greenhouse gas emissions. **Strong, rapid and sustained reductions in CH4 emissions** would also limit the warming effect resulting from declining aerosol pollution and would improve air quality.» -**INTERGOVERNMENTAL PANEL ON CLIMATE CHANGE**, *Climate Change 2021 - The Physical Science Basis*, IPCC, Genève, 2021, SMP-36
- ¹⁷ **DAVID, Michel**, «Avancez en arrière!» in *Le Devoir*, 4 juin 2019
- ¹⁸ **ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC**, *Loi sur la qualité de l'environnement*, GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Québec, 2009, c. 33, a. 1; 2020, c. 19, a. 18., à jour le 31 octobre 2021, article 46.4
- ¹⁹ **LEFEBVRE, Jean-François; MOREAU, Nicole, THÉORÉT, Jonathan**, *Énergies renouvelables, mythes et obstacles - de la réhabilitation de l'hydroélectricité au développement énergétique durable*, ÉDITIONS MULTIMONDES, Québec, 2010, page C-29
- ²⁰ **BACON, Joséphine**, *Uiesb - Quelque part*, MÉMOIRE D'ENCRIER, Montréal, 2018, page 5
- ²¹ « Que l'Assemblée nationale déclare à son tour l'**urgence climatique**, et qu'elle demande au gouvernement du Québec d'**harmoniser l'ensemble de ses choix politiques avec** cette situation de **crise, en prenant** tous les **moyens nécessaires** afin de **réduire** rapidement et **drastiquement** nos **émissions de gaz à effet de serre.** » -**ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC**, *Journal des débats de l'Assemblée nationale*, GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Québec, 25 septembre 2019
- ²² **CLEAN ENERGY CANADA**, *The Fast Lane - Tracking the Energy Revolution 2019*, MORRIS J.WOSK CENTER FOR DIALOGUE AT SIMON FRASER UNIVERSITY, Vancouver, 2019, page 8
- ²³ **FRANCOEUR, Louis-Gilles**, «Cul-de-sac consumériste», in *Le Devoir*, 4 janvier 2010
- ²⁴ **SHIELDS, Alexandre**, «Les Québécois consomment de plus en plus de pétrole», in *Le Devoir*, 18 janvier 2020

²⁵ **AGENCE FRANCE-PRESSE**, «Les 4x4 urbains alimentent fortement les émissions mondiales de CO₂» in *Le Devoir*, 24 janvier 2020

²⁶ **BAILLARGEON, Stéphane; BOUTROS, Magdaline**, «La passion populaire pour les grosses voitures soutenue par l'État», in *Le Devoir*, 10 février 2020

²⁷ Au élections fédérales de 2019, «[...] les conservateurs gagnent le vote populaire [...]» [1]

Même constat pour l'élection fédérale de 2021: malgré le GIEC, l'Accord de Paris, le Parti conservateur a remporté la majorité des voix avec «5 742 605 votes» [2]

À «Don't look up!» faudrait-il répartir «Don't look at a certain conception of democracy»?

[1] **RADIO-CANADA**, *Élections Canada 2019*, 22 octobre 2019, disponible à l'adresse

<https://ici.radio-canada.ca/elections-canada-2019/resultats>

consulté le 1 mars 2022

[2] **RADIO-CANADA**, *Élections Canada 2021*, 25 septembre 2021, disponible à l'adresse

<https://ici.radio-canada.ca/elections-canada-2021/resultats>

consulté le 1 mars 2022.

²⁸ **ROLLAND, Stéphane**, «Sans sa ligne dans le Maine, Hydro-Québec pourrait perdre 500 millions», in *Le Devoir*, 1 mars 2022

²⁹ **HOUDÉ, Olivier**, *Apprendre à résister*, ÉDITIONS LE POMMIER, Paris, 2014, page 84

³⁰ **MAYRAND, Karel**, «Changements climatiques : l'ère des conséquences - La façon dont l'humanité a fermé les yeux sur la catastrophe climatique rappelle la Seconde Guerre mondiale» in *LaPresse+*, 25 janvier 2020

³¹ «Calls upon Parties to accelerate the development, deployment and dissemination of technologies, and the adoption of policies, to transition towards low-emission energy systems, including by rapidly scaling up the deployment of clean power generation and energy efficiency measures, including accelerating efforts towards the **phasedown of unabated coal power and phase-out of inefficient fossil fuel subsidies**, while providing targeted support to the poorest and most vulnerable in line with national circumstances and recognizing the need for support towards a just transition» -**CONFÉRENCE DES PARTIES**, *Pacte de Glasgow, Décision -/CP.26*, Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, New York, 2020, article 20

³² **ÉQUIPE DU PROJET D'AGRANDISSEMENT DU PARC MARIN DU SAGUENAY-SAINT-LAURENT**, *Projet d'agrandissement du parc marin du Saguenay–Saint-Laurent - Document d'information*, GOUVERNEMENT DU CANADA, GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Montréal, 2024, 41 pages

³³ «Le dérangement anthropique [nos traits de soulignement] affectant le béluga du Saint-Laurent découle principalement des activités de navigation dans son habitat. Le Saint-Laurent est la plus grande voie navigable de l'Amérique du Nord. Au transport maritime s'ajoutent, durant la saison estivale, les activités récréotouristiques. La haute saison touristique correspond à la période des naissances chez le béluga. Les mères et leurs nouveau-nés sont exposés au dérangement causé par le trafic maritime et au bruit sous-marin qui en découle dans une période où la communication mère-veau est critique pour la survie des jeunes. Dans l'estuaire du Saint-Laurent, l'exposition au bruit est moins grande dans les habitats situés le long de la rive sud, où le trafic est moins intense. Le béluga du Saint-Laurent est la population de bélugas la plus exposée au bruit de la navigation au monde.» -**ÉQUIPE DU PROJET D'AGRANDISSEMENT DU PARC MARIN DU SAGUENAY-SAINT-LAURENT**, *Projet d'agrandissement du parc marin du Saguenay–Saint-Laurent - Portrait du territoire*, GOUVERNEMENT DU CANADA, GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Montréal, 2024, page 57

³⁴ «La Société portuaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie (SPBSG) gère le port de Gros-Cacouna, un port en eaux profondes qui est en activité toute l'année. Les principales matières transbordées sont du vrac solide (sel de déglacage, sable, gravier, perlite, etc.), des composantes d'éoliennes, des explosifs, des produits de la forêt et la marchandise générale. En 2020-2021, 142 785 tonnes de marchandises ont été manutentionnées au port de Gros-Cacouna. Cette valeur a grimpé à 213 044 tonnes en 2022-2023¹⁵. Le havre du port est sujet à une sédimentation naturelle qui justifie des activités de dragage [nos traits de soulignement]. En 2021, lors du dernier dragage, près de 50 000 m³ de sédiments ont été retirés à l'aide d'une drague hydraulique sur une superficie inférieure à 25 000 m². Les sédiments ont été rejetés en eaux libres au site de Rivière-du-Loup¹⁶. Le programme décennal de dragage d'entretien au port de Gros-Cacouna proposé par la Société portuaire figure actuellement au registre des évaluations environnementales du gouvernement du Québec.» -**ÉQUIPE DU PROJET D'AGRANDISSEMENT DU PARC MARIN DU SAGUENAY-SAINT-LAURENT**, *Ibid.*, page 33

³⁵ **CHOUINARD, Marie-Andrée**, «État d'urgence», in *Le Devoir*, 1 mars 2022

³⁶ « **Ne pas se corriger après une faute, c'est là qu'est la faute.** » -**CONFUCIUS**, *Entretiens du Maître avec ses disciples*, trad. du chinois par Séraphin Couvreur, rév. par Muriel BARYOSHER-CHEMOUNY, MILLE ET UNE NUITS, 2002, page 101

³⁷ « **La joie** est le passage de l'homme d'une moindre à une **plus grande perfection.** » -**SPINOZA. Baruch**, *L'Éthique*, CAILLOIS, Roland, Introduction et traduction, ÉDITIONS GALLIMARD, 1954, page 243

³⁸ **CONDORCET**, *Cinq mémoires sur l'instruction publique*, 1791-1792, FLAMMARION, Paris, 1994, page 104

³⁹ **GOPNIK, Alison; KUHL, Patricia; MELTZOFF, Andrew**, *Comment pensent les bébés?*, ÉDITIONS LE POMMIER, Paris, 2007, page 283

⁴⁰ Ce «*Sapere aude!* [...] Voilà la devise des Lumières», célèbre formule de KANT^[1], mérite aujourd'hui la continuation suivante: *Ayons l'audace de mettre notre volition en adéquation avec notre cognition scientifique!*

En effet, une telle maxime doit être au fondement d'une véritable République des lettres et de la science.

[1] **KANT, Emmanuel**, *Vers la paix perpétuelle - Que signifie s'orienter dans la pensée? - Qu'est-ce que les Lumières?*, PROUST, Françoise, *Introduction, notes, bibliographie et chronologie* - POIRIER, Jean-François; PROUST, Françoise, Traduction, FLAMMARION, Paris, 2006, page 43